

CONSULTATION
AVEC LES PAYS PARTENAIRES DU CENTRE KIX AFRIQUE 21
SUR LE RENFORCEMENT DES DONNÉES SUR L'ÉDUCATION

Organisée du 3 au 5 avril 2024, à Lomé (Togo) par :
le Centre KIX Afrique 21 (AUF, OIF, CONFEMEN) et l'Union Africaine

APPEL DE LOMÉ

sur les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE)

Nous, experts du SIGE des pays partenaires du Centre KIX Afrique 21, réunis à Lomé à l'initiative du Centre KIX Afrique 21 et de l'Union Africaine lançons cet appel à l'action à l'intention des États membres de l'Union Africaine et des partenaires techniques et financiers ainsi qu'il suit :

Préambule

Nous faisons le constat que la réalisation des progrès vers l'atteinte des cibles de la CESA, de l'ODD4 et du cadre stratégique de la francophonie constitue une priorité pour les États membres. Cependant, les défis liés à la disponibilité et à l'exploitation des probantes ainsi qu'à l'harmonisation des cadres de suivi demeurent toujours importants.

Constatant l'évolution lente des SIGE de nos pays vers des systèmes répondant aux normes, nous attirons l'attention sur l'urgence à prendre des mesures audacieuses pour combler les déficits.

Nous considérons que la transformation des systèmes éducatifs de nos États membres du Centre KIX Afrique 21, telle que prônée dans les documents de politiques nationales, lors du Sommet mondial pour la transformation de l'éducation par l'ONU en 2022 et par le consortium qui pilote le Centre KIX Afrique 21 (AUF, CONFEMEN et IFEF-OIF), ne sera pas possible si le déficit en données persiste. Dans ce sens toujours, la conférence mondiale sur les données et les statistiques de l'éducation organisée en février 2024 par l'UNESCO a rappelé l'existence de grandes lacunes dans les données et l'urgence de combler ces lacunes. De plus, le Pacte de partenariat du GPE qui vise également la transformation des systèmes éducatifs en alignant les interventions de toutes les parties prenantes à une réforme prioritaire, est fondé sur des données factuelles qui sont également indispensables pour son suivi et son évaluation.

Tenant compte de l'évolution technologique, nous réaffirmons l'importance pour nos États de s'adapter à cette évolution en s'inscrivant dans une démarche progressive vers la mise en place du SIGE 2.0.

Saisissant l'opportunité de 2024 instituée comme année de l'éducation par l'Union africaine, nous reconnaissons la nécessité pour les pays d'avoir des SIGE performants, intégrés et répondant aux normes et standards de l'UA pour favoriser un développement de l'éducation sur le continent.

Le Centre KIX Afrique 21 constitue un outil essentiel pour l'enracinement d'une culture d'utilisation des données, des connaissances et des innovations pour la transformation qualitative des systèmes des pays partenaires. Dans cette optique, les instances du consortium qui pilote le Centre KIX Afrique 21 constituent des espaces privilégiés pour porter le plaidoyer en faveur du renforcement des SIGE des pays francophones. Il s'agit de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernements de la Francophonie ainsi que des conférences ministérielles de la CONFEMEN.

Renforcement des capacités des SIGE des pays du Centre KIX Afrique 21

Recommandation 1 :

- 1.1. Suivant Décision EX.CL/Dec.987(XXXII), de la 32e Session ordinaire du Conseil exécutif, 25-26 janvier 2018, Addis-Abeba (Éthiopie). 5 DEMANDE: i. Aux États membres de consacrer 0,15% de leurs budgets nationaux au financement des statistiques, nous exhortons la Commission de l'Union africaine à faire un plaidoyer auprès des ministres en charge de l'éducation pour une application effective de cette décision.
- 1.2. Nous appelons chaque État membre à renforcer le budget du SIGE en allouant au moins 0,15% du budget de l'éducation au SIGE.
- 1.3. Nous exhortons le Centre KIX Afrique 21, en collaboration avec l'IPED de l'UA, à soutenir les pays partenaires du KIX Afrique francophone dans l'organisation de revues par les pairs des SIGE desdits pays sur la base des normes et standards de l'UA ainsi que pour la mise en place de stratégies de renforcement des SIGE.
- 1.4. Nous suggérons au Centre KIX Afrique 21, en collaboration avec l'IPED de l'UA, d'apporter un appui aux pays partenaires en termes de renforcement des capacités des personnels spécifiques des SIGE (statisticiens, informaticiens, planificateurs, démographes) et de modernisation des SIGE, y compris l'exploitation des opportunités de l'intelligence artificielle.

Suivi des indicateurs de la CESA et de l'ODD 4

Recommandation 2 :

- 2.1. Nous recommandons à l'IPED de l'UA d'accélérer le processus de mise en place de la plateforme continentale en vue de disposer d'une base de données statistique à l'échelle du continent.
- 2.2. Conformément à la recommandation de la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE) tenue à Nairobi en 2018, nous suggérons à l'IPED de l'UA, en collaboration avec l'ISU, d'accélérer la mise en place d'un mécanisme efficace pour l'harmonisation de la collecte des données et la production des rapports de suivi de la CESA et de l'ODD4.

Mise en place d'une communauté de pratique du SIGE à l'échelle du continent

Recommandation 3 :

Nous appelons le Centre KIX Afrique 21, en collaboration avec l'IPED de l'UA, à la mise en place d'une communauté de pratiques en vue d'améliorer l'inter apprentissage et de faciliter les échanges entre les États membres en matière de SIGE.

Enfin, nous formulons le vœu que Monsieur le Ministre en charge de l'éducation nationale de la République du Togo porte cet appel auprès de ses pairs pour un plaidoyer en faveur du renforcement des SIGE de nos pays afin qu'ils répondent aux normes et standards de l'Union africaine.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère des enseignements
primaire, secondaire et technique



Canada

